



Renseignement aux droits assedics

Par **loulou**, le **03/06/2009** à **00:39**

Bonjour, rnj'ai effectué une demande d'ouverture de droit aux assedics pour percevoir l'are (l'aide retour a l'emploi) ayant travaillé a temps plein et ayant 910h de travail au cours des 22 derniers mois je ne comprends qu'ils me paye un montant de 14,09 euro par jour basé sur un soi disant salaire brut journalier de 18,48euro par jour alors que je travaillé au moins par jour 6 a 7h payé au smic. ma question est de savoir s'ils ont droit de faire ceci car ils m'ont dis que je touché cette sommes parce ca faisait la deuxieme fois que j'ouvrais des droits alors que je n'ai jamais vu les textes des lois qu'ils leurs permettent de me retirer une partie de mes droits?